

# REGISTRE ÉLECTORAL

## PRÉVÔTOIS

Boris ORIET

Mars 2021

### Introduction et méthode

Depuis le scrutin du 18 juin 2017 annulé par la justice bernoise, de nombreuses allégations concernant le registre électoral de Moutier ont alimenté les spéculations des militants et de la presse.

Le présent document a pour objectif d'examiner l'évolution du registre électoral prévôtois de 2010 à 2021, au travers des chiffres que la commune de Moutier et le canton de Berne fournissent à l'occasion de chaque votation ou élection.

Dans le canton de Berne, les étrangers n'ont pas le droit de vote. Ne peuvent en outre participer aux scrutins communaux que les ressortissants suisses établis depuis au moins trois mois dans la commune concernée, ce qui exclut notamment les Suisses de l'étranger. Les extraits du registre des électeurs utilisés pour les scrutins fédéraux et cantonaux sont donc différents de ceux utilisés pour les scrutins communaux, et sont ici examinés indépendamment.

Les séries ont été constituées à partir des données officielles, pour l'essentiel disponibles sur les sites du canton de Berne<sup>1</sup> et de la municipalité de Moutier<sup>2</sup>. Des données communales complémentaires nous ont été aimablement fournies par le chancelier prévôtois<sup>3</sup>. Toutes les données en notre possession figurent en annexe du présent document.

Dans la mesure où nous avons, au cours de précédentes études<sup>4</sup>, établi que la population prévôtoise évoluait de manière linéaire, nous avons appliqué un même modèle de régression pour l'étude du registre électoral. Les modèles linéaires ont été testés dans différentes situations qui sont détaillées plus loin.

Le test  $F$  sur les modèles<sup>5</sup> a rendu des valeurs très significatives ( $p\text{-value} \ll 10^{-5}$ ) contre l'hypothèse nulle dans tous les cas, avec également dans tous les cas d'excellentes qualités prédictives<sup>6</sup> ( $R^2 \geq 0,93$ ). Rappelons toutefois que le cardinal des séries considérées reste faible, avec au maximum 42 valeurs pour l'évolution du registre cantonal entre 2010 et 2021.

Pour plus de lisibilité, les résultats (et non les calculs) sont arrondis, tronqués cas échéant, à l'unité.

---

1. <https://www.sta.be.ch/fr/start/themen/wahlen-und-abstimmungen>

2. <https://moutier.ch/autorites/votation/>

3. Par courrier électronique du 8 janvier 2019.

4. <https://www.orthogone.ch/wp-content/uploads/2018/05/Migrations-élections-votations-tourisme-à-Moutier.pdf>

5. <https://en.wikipedia.org/wiki/F-test>

6. [https://en.wikipedia.org/wiki/Coefficient\\_of\\_determination](https://en.wikipedia.org/wiki/Coefficient_of_determination)

## Résultats et discussion



FIG. 1 — Modélisations linéaires fondées sur les observations de 2010 à 2016.

Le premier diagramme présente les régressions linéaires calculées à partir des observations de 2010 à 2016, à l'exclusion donc de celles concernant tous les scrutins postérieurs à janvier 2017, et incidemment celui du 18 juin 2017. En rouge apparaissent les observations et prédictions pour le registre utilisé lors des scrutins cantonaux et fédéraux, en vert pour le registre utilisé lors des scrutins communaux.

Selon la prédiction de ce modèle, le registre électoral prévôtois aurait dû comporter, à clôture, 4533 électeurs pour le scrutin du 18 juin 2017. En réalité, il y en avait 4527, soit 6 de moins que cette prédiction. Il est donc impossible, en projetant l'évolution du registre électoral de 2010 à 2016, de prétendre que le scrutin du 18 juin 2017 aura été entaché par des irrégularités significatives du registre électoral.

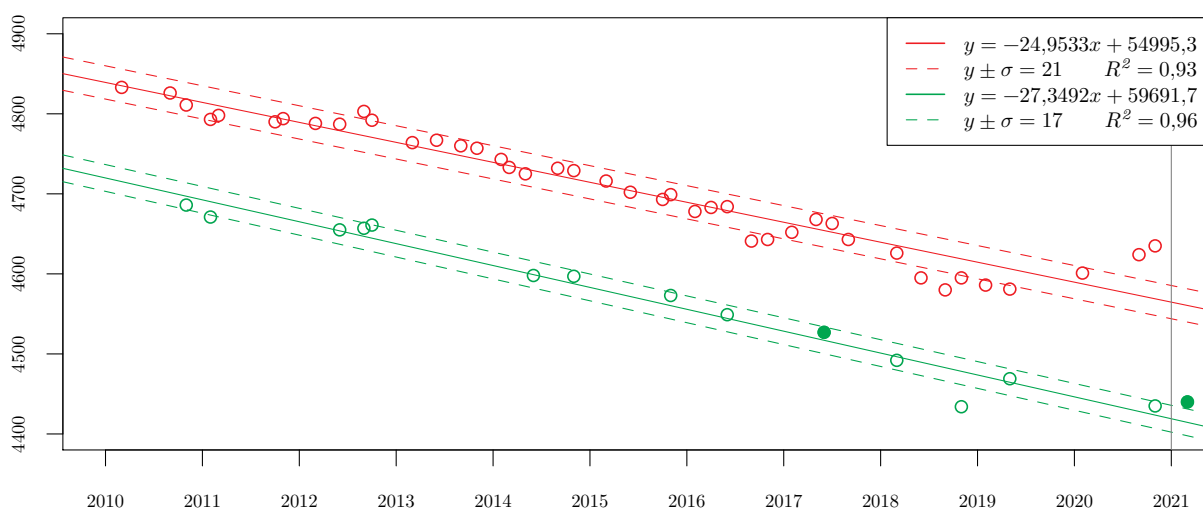


FIG. 2 — Modélisations linéaires fondées sur les observations de 2010 à 2020.

Le second diagramme présente les régressions linéaires calculées à partir des observations de 2010 à 2020. L'inclusion ou l'exclusion du scrutin du 18 juin 2017 n'influencent pas significativement la régression et ses prédictions, ce qui démontre une fois encore que le nombre d'électeurs admis à ce scrutin était tout à fait conforme du point de vue statistique.

Ce modèle est influencé par les observations postérieures au scrutin du 18 juin 2017. Le registre cantonal présente deux valeurs très nettement au-dessus de  $y + \sigma$  pour l'année 2020 ; le registre communal présente une valeur très nettement au-dessous de  $y - \sigma$  pour les élections communales de novembre 2018. Le modèle prédit 4517 électeurs pour le scrutin du 18 juin 2017 et 4414 pour celui du 28 mars 2021.

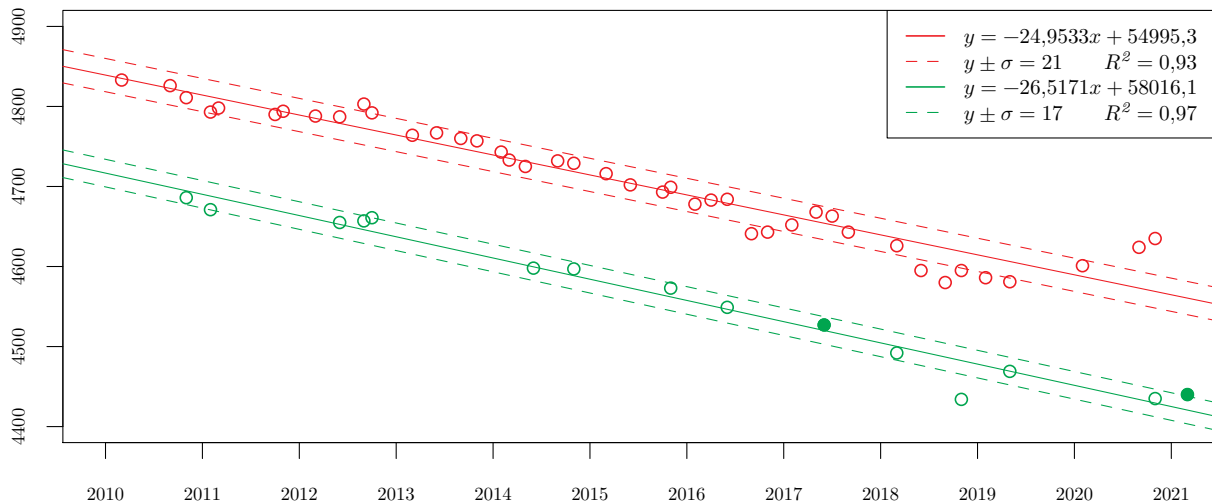


FIG. 3 — Modélisations linéaires fondées sur les observations de 2010 à 2021.

Le dernier diagramme présente les régressions linéaires calculées à partir de toutes les observations figurant en annexe, soit celles de 2010 à 2021. Dans la mesure où le registre dans son état du 5 mars 2021 se verra probablement réduit de quelques unités au moment du scrutin du 28 mars 2021, il est probable que l'observation pour cette date correspondra à quelques unités près à la prédiction d'un modèle calculé sur cette nouvelle base, avec une influence minimale sur la prédiction pour les années précédentes.

Les prédictions et résidus figurant en annexe correspondent à ce modèle, qui prévoit 4520 électeurs pour le scrutin du 18 juin 2017 et 4421 pour celui du 28 mars 2021. Les observations sont de 4527 pour le scrutin de 2017, et 4440 — chiffre qui variera nécessairement à la baisse — pour le scrutin de 2021.

## Constatations et conclusion

Le scrutin du 18 juin 2017 n'a pas été entaché par un phénomène de tourisme électoral significatif<sup>7</sup>. Les trois modèles concordent à prédire un nombre d'électeurs proche de l'observation, avec un chiffre de 4533 pour la prédiction basée sur les années précédant le scrutin du 18 juin 2017, et 4520 en considérant toutes les données ultérieures, quand le registre arrêté à date de la votation comptait 4527 électeurs.

Nous observons par contre une diminution nette du nombre d'électeurs durant l'année 2018, avec un déficit d'environ 50 citoyens pour les élections communales du 25 novembre. Cette diminution concerne des personnes qui ont quitté Moutier pour d'autres communes bernoises, puisque nous la retrouvons dans l'évolution des flux migratoires internes au canton de Berne<sup>8</sup>.

Un phénomène inverse s'est produit à partir du second semestre 2019, avec une augmentation nette du nombre d'électeurs cantonaux par rapport aux périodes précédentes. Cette augmentation a dans un premier temps rétabli le registre à des valeurs conformes, puis s'est poursuivie pour conduire à des valeurs aberrantes vers fin 2020. Le scrutin communal de novembre 2020 a été épargné, et il est une explication à cela : les citoyens arrivés très récemment n'ont pas pu y participer.

Le registre électoral prévôtois n'a pas dévié significativement entre début 2010 et fin 2017. Il a même été d'une remarquable stabilité durant ces années. Et si la justice pénale a condamné quelques domiciliés fictifs, ceux-ci se comptent pour ainsi dire sur les doigts d'une seule main.

Par contre, il est indéniable que des soubresauts sont survenus dès 2018, et qu'un exode en direction d'autres communes bernoises aura été suivi d'une immigration significative à mesure que la perspective d'un nouveau scrutin se précisait.

Nous constatons enfin que le nombre d'électeurs arrêté au 5 mars 2021 est quasiment conforme. Il le sera probablement tout à fait en date du scrutin du 28 mars 2021, grâce à un contrôle étroit de la part des autorités cantonales et municipales qui seront sans doute parvenues à éviter qu'un afflux de touristes électoraux n'entache ce scrutin déterminant.

7. La préfète du Jura bernois était d'ailleurs contrainte d'admettre, au § 5.9 de sa décision du 2 novembre 2018, que seuls cinq des cas problématiques de sa liste se retrouvaient dans cette catégorie (arrivée tardive, départ peu de temps après).

8. <https://www.orthogone.ch/wp-content/uploads/2021/02/Tourisme-intercalaire-a-Moutier.pdf>

## Évolution du registre électoral prévôtois de 2010 à 2021

TAB. 1 — Votations et élections cantonales et fédérales.

<i>Scrutin</i>	<i>Observation</i>	<i>Prédiction</i>	<i>Résidu</i>
<b>mars 10</b>	4833	4835	−2
<b>sept. 10</b>	4826	4823	3
<b>nov. 10</b>	4811	4818	−7
<b>févr. 11</b>	4793	4812	−19
<b>mars 11</b>	4798	4810	−12
<b>oct. 11</b>	4790	4796	−6
<b>nov. 11</b>	4794	4793	1
<b>mars 12</b>	4788	4785	3
<b>juin 12</b>	4787	4779	8
<b>sept. 12</b>	4803	4773	30
<b>oct. 12</b>	4792	4771	21
—	—	—	—
<b>mars 13</b>	4764	4760	4
<b>juin 13</b>	4767	4754	13
<b>sept. 13</b>	4760	4748	12
<b>nov. 13</b>	4757	4744	13
<b>févr. 14</b>	4743	4737	6
<b>mars 14</b>	4733	4735	−2
<b>mai 14</b>	4725	4731	−6
—	—	—	—
<b>sept. 14</b>	4732	4723	9
<b>nov. 14</b>	4729	4719	10
<b>mars 15</b>	4716	4710	6
<b>juin 15</b>	4702	4704	−2
<b>oct. 15</b>	4693	4696	−3
<b>nov. 15</b>	4699	4694	5
<b>févr. 16</b>	4678	4687	−9
<b>avr. 16</b>	4683	4683	0
<b>juin 16</b>	4684	4679	5
<b>sept. 16</b>	4641	4673	−32
<b>nov. 16</b>	4643	4669	−26
<b>févr. 17</b>	4652	4662	−10
<b>mai 17</b>	4668	4656	12
—	—	—	—
<b>juil. 17</b>	4663	4652	11
<b>sept. 17</b>	4643	4648	−5
<b>mars 18</b>	4626	4635	−9
<b>juin 18</b>	4595	4629	−34
<b>sept. 18</b>	4580	4623	−43
<b>nov. 18</b>	4595	4619	−24
<b>févr. 19</b>	4586	4613	−27
<b>mai 19</b>	4581	4606	−25
<b>févr. 20</b>	4601	4588	13
<b>sept. 20</b>	4624	4573	51
<b>nov. 20</b>	4635	4569	66
—	—	—	—

TAB. 2 — Votations et élections communales.

<i>Scrutin</i>	<i>Observation</i>	<i>Prédiction</i>	<i>Résidu</i>
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>nov. 10</b>	4686	4695	−9
<b>févr. 11</b>	4671	4688	−17
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>juin 12</b>	4655	4653	2
<b>sept. 12</b>	4657	4646	11
—	—	—	—
<b>nov. 12</b>	4661	4644	17
—	—	—	—
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>juin 14</b>	4598	4600	−2
—	—	—	—
<b>nov. 14</b>	4597	4589	8
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>nov. 15</b>	4573	4562	11
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>juin 16</b>	4549	4547	2
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>juin 17</b>	4527	4520	7
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>mars 18</b>	4492	4500	−8
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>nov. 18</b>	4434	4482	−48
—	—	—	—
<b>mai 19</b>	4469	4469	0
—	—	—	—
—	—	—	—
<b>nov. 20</b>	4435	4429	6
<b>mars 21</b>	4440	4421	19

Statistical computations performed in R, graphics plotted through **TikZ**, document typeset by **T<sub>E</sub>X**.